

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 02 octobre 2024**

Objet : Election des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.)

L'an deux mille vingt-quatre, le deux octobre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-trois septembre 2024, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, et sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix Présents : 40 (dont 10 procurations) - 129 voix

Votants : détail des votes en fin de délibération

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT	Conseiller Départemental Hte-Vienne
Mr François VINCENT – 15 voix – (procuration donnée à Mr Hazouard) – 1 ^{ER} VP	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 ^{ème} VP – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3 ^{ème} VP – VISIO	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Président CD87
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Pierre ALLARD – (procuration donnée à Mr Duchambon) – 1 voix	Président de la CC POL
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Bernard CONTINSOUZAS – VISIO	Conseiller communautaire Agglo de Brive
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC POL
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (procuration donnée à Mme Rome) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Roche) – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Noblat
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Joël FORESTIER – (suppléant de Mr Le Gouffe) – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC Briance Combade
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – 2 voix – PRESENTIEL	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC Val de Vienne
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Henri LECLERE – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – (procuration donnée à Mr Carcat) – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Guy MONTEY – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Philippe MOULIN – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Pierre PEYRAMAURE – (procuration donnée à Mr Caffy) – 2 voix	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix – VISIO	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Philippe ROCHE – 2 voix – VISIO	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Daniel SOURTY – (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mme Bernadette TROUBAT – (suppléante de Mr Leblois) – 6 voix – PRESENTIEL	Conseillère départementale du CD87
Mme Stéphanie VALLEE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – PRESENTIEL	Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr Philippe VIDAUD – (et son suppléant) – 5 ^{ème} VP – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) – 7 ^{ème} VP – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Mr Marc FERRAND – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence

Texte de référence :

- CGCT notamment les articles L1413-1, L1411-5, D1411-4/-5, L2121-21

Composition de la C.C.S.P.L. :

La **C.C.S.P.L** est composée :

- du **Président** ou de son représentant
- de **5 membres titulaires**
- de **5 membres suppléants** convoqués par ordre de nomination
- de **représentants d'associations locales** nommés par l'organe délibérant

Par ailleurs, peuvent siéger à la commission Consultative des Services Publics Locaux avec voix consultative :

- des personnalités (ou agents de la collectivité) désignées par le Président en raison de leur compétence dans la matière concernée

Rôle de la C.C.S.P.L. :

- La commission est obligatoirement consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public avant que le comité syndical ne se prononce sur le principe de délégation.
- Elle est en outre chargée d'examiner, chaque année, les rapports établis par les délégataires de services publics qui doivent être adressés au Président avant le 1^{er} juin de chaque année.

Règles d'élection des membres de la C.C.S.P.L. :

Les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants sont élus :

- au scrutin de liste ;
- au scrutin secret ;
- suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir (D1411-4 du C.G.C.T.).

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages (D1411-4 du C.G.C.T.).

En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus (D1411-4 du C.G.C.T.).

Par parallélisme des formes avec les règles d'élection de la CAO et CDSP, les membres du comité syndical désirant présenter une liste devront la déposer par écrit au siège du Syndicat à l'attention du Président en mandat, contre récépissé, au plus tard, un quart d'heure avant le début de la séance du comité syndical qui prévoit l'élection des membres de la C.C.S.P.L..

A l'unanimité, les membres du comité syndical présents décident de procéder à un vote à main levée pour l'élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Une seule liste est proposée et soumise au vote.

Après élection, selon le principe de la représentation proportionnelle :

Nombre de votants : 40 (dont 10 procurations) représentant 129 voix

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de suffrages exprimés : 129

Votes POUR : 129 voix

Votes CONTRE : 0

Votes blancs ou nuls : 0

Majorité absolue : 66

La liste obtient 129 voix

Sont élus membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

- **Jean-Marie BOST, Président et Isabelle DEBOURG, son représentant**

Membres titulaires :

- **François VINCENT**
- **Hélène ROME**
- **Hélène FAIVRE**
- **Stéphane DESTRUHAUT**
- **Philippe VIDAU**

Membres suppléants :

- **Alain GRASS**
- **Jean-Paul BARRIERE**
- **Bruno FLEURY**
- **Sarah GENTIL**
- **Henri LECLERE**

Associations locales :

- **En Corrèze, « le 400 »** – représentée par Mr Victor ROUSSEAU ou toute autre personne désignée par l'association pour le remplacer si besoin
- **En Creuse, « La Palette – le Panel des possibles »** – représentée par Mr Florent XAVIER ou toute autre personne désignée par l'association pour le remplacer si besoin
- **En Haute-Vienne, « Aliptic »** représentée par Mr Alexis MONS ou Mr Yann ROBIN ou toute autre personne désignée par l'association pour les remplacer si besoin
- **Et une association de consommateurs, « Union des Centres Techniques régionaux de la Consommation et de l'Environnement, Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine (CTRCE-ALPC) »** représentée par toute personne désignée par l'association selon les réunions

Par ailleurs, siègent à la commission Consultative des Services Publics Locaux avec voix consultative :

- **des personnalités (ou agents de la collectivité) désignées par le Président en raison de leur compétence dans la matière concernée**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 09 octobre 2024



99_DE-087-258728658-20241002-CS117_D905-